



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-24626>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-24626

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : EFS PACA-Corse

Correspondant : M. Service juridique et commande publique Service juridique et commande publique, Service juridique et commande publique

Adresse : 149 boulevard Baille, 13005 MARSEILLE

Coordonnées :

Téléphone : 0491172885

Courriel : marchespublics.alpm@efs.sante.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Maitrise d'œuvre relative à l'aménagement d'une Maison du don (MDD) à Marseille 8e arrondissement pour le compte de l'EFS PACA-Corse.

Lieu d'exécution : 4-22 rue Léon Paulet, 13008 (13) Bouches-du-Rhône

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement d'une Maison du don (MDD) à Marseille 8e arrondissement pour le compte de l'EFS PACA-Corse.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente consultation a pour objet une prestation de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'une Maison du don (MDD) à Marseille 8e arrondissement pour le compte de l'EFS PACA-Corse. Plus précisément, l'opération de travaux porte sur l'aménagement de locaux brut existants situés au RDC d'un bâtiment d'une surface d'environ 390 m² en une Maison du don suivant la charte jointe en annexe n° 1 du CCTP. Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique. La notification du marché public vaut OS de démarrage de la phase 1 : DIAG. Pour mémoire, le délai de la garantie de parfait achèvement est de douze mois à compter de la date de réception des travaux. Ce délai peut être prolongé si les réserves signalées ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Le délai d'exécution prévisionnel des travaux, tout corps d'état confondu, est estimé à environ 6 mois à compter de l'ordre de service de démarrage (ou le cas échéant de la notification valant ordre de service de démarrage).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 13/05/2026

14 mois

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux joints à la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 65%
- Prix : 35%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 30/03/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
EFSPACC773

Renseignements complémentaires : Les critères de jugement des offres, leurs pondérations ainsi que les modalités d'application sont détaillés dans le RC. Le jugement des offres est effectué dans les conditions prévues aux articles R. 2151-1 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager, si cela s'avère nécessaire, une négociation. Les modalités de la négociation sont définies dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur conformément aux dispositions de l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, se réserve également la faculté d'attribuer directement le marché sur la base des offres initiales sans négociation, après la première analyse des offres. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les plis doivent être déposés par voie dématérialisée, dans les conditions fixées dans le règlement de la consultation qui peut être téléchargé librement en se connectant sur la plateforme de l'EFS: <http://www.marchespublics.gouv.fr>.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2026